

Facturer et recouvrer ses impayés

Facturer avec méthode et encaisser avec régularité

Objectifs

- ✓ Émettre une facture conforme aux obligations légales.
- ✓ Identifier les risques en cas de non-respect des règles légales.
- ✓ Anticiper la réforme de la facture électronique 2026.
- ✓ Mettre en place une démarche de recouvrement amiable structurée.
- ✓ Connaître les procédures judiciaires (injonction, référé...) et alternatives.

Pré-requis

Maîtrise de l'outil informatique recommandée
Utilisation de son ordinateur personnel ou professionnel

Le programme

Période 1 - Comprendre la facture

Définir le rôle de la facture

- Identifier les différents types de factures (acompte, avancement, avoir, pro forma...)
- Mesurer le parcours logique du devis/contrat au paiement
- Mentionner les informations obligatoires sur les documents
- Définir ses libellés de vente, les règles de TVA (taux, IC, cas particuliers)
- Respecter les délais légaux de conservation
- Appréhender les risques juridiques en cas de non-conformité

Période 2 - La facturation électronique et sa réforme : introduction au recouvrement

Clarifier les obligations à partir de 2026

- Définir les plateformes PDP/OD
- Assimiler les impacts pour les TPE
- Appliquer les bonnes pratiques : CGV, devis, contrats, mise en surveillance
- Intégrer l'importance de la prévention
- Utiliser le délai légal de paiement et la loi de finances
- Appliquer les pénalités de retard & les intérêts moratoires

Période 3 - La mise en place : un recouvrement amiable efficace

Coordonner les relances (information – Avertissement – Mise en demeure)

- Structurer les mails, les courriers et les appels
- Gérer un client difficile en posant des limites avec diplomatie
- Utiliser les techniques de communication (assertivité, limites, cadrage)
- Construire un échéancier réaliste du suivi des opérations

Participants

Entrepreneurs, indépendants, dirigeants de TPE/PME, assistants administratifs et comptables

Toute personne amenée à produire des factures ou gérer des impayés

Modalités

- Durée : 2 jour (14 heures)
- Formation à distance ou personnalisée en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Notre approche pédagogique s'appuie sur trois piliers essentiels :

- Des supports de cours complets et documentés
- Des exercices pratiques suivis de leurs corrections détaillées
- Des études de cas concrets tirés de situations réelles

Pour garantir la qualité de nos formations, nous avons mis en place un processus de suivi rigoureux :

- Évaluation : À la fin de chaque formation, YANOLA demande aux participants de remplir un questionnaire d'évaluation. Ces retours sont ensuite minutieusement analysés par notre équipe pédagogique.
- Suivi administratif

Nous fournissons :

- Une feuille de présence à signer pour chaque demi-journée
- Une attestation de fin de formation pour les stagiaires ayant suivi l'intégralité du programme
- Un badge de compétences

Tarifs

Sur devis

Contact

Tel : 05.55.48.96.76

Mail : contact@yanola.fr

Site internet : www.yanola.fr

Code formation à rappeler : 18-2026

Période 4 - Le recouvrement judiciaire et les alternatives

- Engager une procédure juridique et rédiger une Injonction de payer
- Analyser les autres moyens de recouvrer ses factures clients par des sociétés de recouvrement, la cession Dailly.
- Chiffrer les Risques, les coûts et la cohérence stratégique

Compétences du formateur

Nos cursus sont dispensés par des formateurs qualifiés, sélectionnés avec soin par nos équipes pédagogiques.

Chaque expert doit démontrer non seulement une maîtrise approfondie des sujets enseignés, mais aussi d'excellentes compétences pédagogiques, validées spécifiquement pour chaque module de formation.

Forts d'une expérience professionnelle de cinq à dix ans minimum dans leur domaine d'expertise, ces formateurs ont tous exercé ou exercent encore des fonctions à responsabilité en entreprise, garantissant ainsi un enseignement ancré dans la réalité du terrain.

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation, la progression des stagiaires est suivie de plusieurs façons : QCM, exercices pratiques et mises en situation concrètes.

Pour mesurer leurs acquis de façon objective, les stagiaires passent un test au début et à la fin du parcours. Cette approche permet de voir précisément les compétences qu'ils ont développées pendant la formation.

Taux de satisfaction de nos stagiaires

Taux de satisfaction de nos stagiaires depuis 2023 : 94%

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute question d'accessibilité ou d'adaptation de nos formations, les stagiaires peuvent contacter notre référente handicap, Dimitri NIOSSOBANTOU, à l'adresse contact@yanola.fr.

Nous étudierons chaque situation individuellement pour proposer les meilleures solutions d'accompagnement.